

Regard anthropologique sur le rôle et l'impact des discours médiatiques sur la perception sociale de la migration

Ce document est la synthèse de l'intervention de M. Massimiliano Di Tota « Rôle et l'impact des médias dans la construction de la figure du migrant dans la société et dans l'imaginaire collectif » tenue dans le cadre du Symposium « Migration – Intégration – Inclusion : Décryptage du discours médiatique et politique relatif à la migration » organisée le samedi 13 juin 2015, à la Bibliothèque Nationale du Royaume du Maroc, Rabat.

A propos de l'auteur - Massimiliano di Tota, Anthropologue de formation avec un MID Master en International Development

De formation en sciences sociales et management, M. Di Tota a pu acquérir de solides compétences théoriques aussi bien dans les domaines de l'anthropologie et du développement social, que des relations internationales et de la coopération au développement.

Il a exercé durant de nombreuses années en tant que gestionnaire de projet au sein de différentes organisations dans plusieurs régions - Amérique Centrale de 2000 à 2003 et Afrique du Nord depuis 2004. Au Maroc, M. Di Tota a pu développer une vision fine du contexte, des enjeux et du rôle des acteurs clés dans le domaine de la coopération **et notamment sur la thématique de la migration**. Par ailleurs, M. di Tota a pu développé une expertise sur les différents aspects de la migration (légale, migration et développement) dans le bassin méditerranéen, où il a notamment **intervenu à la fois dans le cadre de la gestion de projet de coopération que de celui de l'accompagnement à l'analyse, la formulation, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques**.

L'analyse prend comme point de départ les caractéristiques du discours médiatique considérant le migrant comme une catégorie « par sa nature » dangereuse, pour ensuite décortiquer les logiques réductionnistes qui le sous-tendent et les effets qu'il génère.

1- Médias et guerre aux migrants

Depuis toujours, l'histoire des sociétés est marquée par des périodes de persécution et de violence extrême, à l'égard de « l'ennemi du moment ». Mais comment expliquer la criminalisation des immigrés au Maghreb et dans le monde aujourd'hui ? La manière dont la migration et l'étranger ont été traités par les médias, notamment européens, a été décrite par plusieurs études au cours des dernières années¹. En effet, il s'agit du plus élémentaire des mécanismes de stigmatisation de « l'autre », qui se configure comme un outil indispensable à la réorganisation de la cohésion sociale. Cela se nourrit de la peur et de l'insécurité dont cet « ennemi » est considéré comme la cause pour justifier des pratiques de pouvoir, qui mélangent prohibitionnisme de toutes sortes, protectionnisme et autoritarisme qui forment l'opinion publique.

La guerre à l'étranger, au différent, peut donc être considérée comme un des « faits politiques total » qui imprègne l'ensemble de la société à travers des discours, des rhétoriques et des pratiques qui compactent la majorité (présumée) de la société. Nous pouvons donc comprendre comment dans l'actuelle orientation raciste qui caractérise la gestion des sociétés, on peut retracer les discours et les pratiques propres du XIX et XX siècle contre les peuples colonisés et les classes subalternes.

En d'autres termes, la criminalisation des migrants s'inscrit, aujourd'hui, dans un ordre politique libériste et néoconservateur fondé sur l'asymétrie de pouvoir et de richesse entre les acteurs forts et les acteurs faibles sans droit ou réduits à l'état de « non personne » (Dal Lago A. 1999).

¹ Voir Dal Lago A. (1999) ; Ter Wal J. (2002) ; Maneri M. (1995, 1998, 2001, 2003)

Il est important de souligner que la migration est souvent présentée selon le point de vue du pays d'accueil.

Le regard de la population concernée, les migrants, est pratiquement absent. Il s'agit d'un discours du « nous » qui définit « eux » comme source de problème, l'ensemble des médias reprenant une formule unique « le problème de la migration ». Ce discours n'est que symptomatique des malaises d'une société en forte déstructuration se projetant sur l'immigration.

Ce cadre génère des stéréotypes définissant les actions qui concernent les migrants, ils deviennent des sujet actifs (mais négatifs et problématiques) : « ils envahissent », « ils débarquent », « ils menacent l'identité des autochtones », « ils volent » etc. Ou ils évoluent en sujet passifs (bénéficiaires d'actions humanitaires ou d'opérations policières et de contrôle) : « bénéficiaires de cours d'alphabétisation et ou de formation professionnelle », « identifiés », « expulsés », « arrêtés » etc. Ces ensembles d'actions fournissent une interprétation causale qui dit que c'est parce qu'il existe des problèmes générés par la migration, qu'il devient nécessaire de justifier ces actions menées et à travers lesquelles la société en danger doit se défendre.

2- La logique réductionniste

Les effets du discours de la criminalisation de la migration peuvent être dégagés en ayant recours à plusieurs explications. Une lecture tente d'attribuer cette stigmatisation aux pratiques des médias, qui se basent sur des sources officielles, comme par exemple la police, en dépit des points de vue non officiels (récit des migrants, rapports d'ONG...). Par nature, les médias inspirent des stéréotypes, augmentant la vente de leur support, en se fixant davantage sur la déviance et en exagérant l'argument de l'urgence.

Une autre lecture attribue aux centres de prise de décision le fait qu'ils sont arrivés à faire des migrants une arme stratégique de compétition électorale. Cela ne fait que renforcer et légitimer finalement un discours stigmatisant et criminalisant, la migration, et que les médias ont diligemment relayé.

Les médias ont joué un rôle essentiel dans le lancement de « l'alarme migration », mais ce sont les autres acteurs, institutionnels et politiques, qui alimentent la menace pour proposer des solutions, affirmant et soutenant cette « alarme ». Les urgences créées par les médias disparaîtraient sans la légitimation du diagnostic et des solutions proposées par le politique.

Dans le cas du Maroc à titre d'exemple, l'alarme migration semble avoir servi d'alibi pour justifier l'approche sécuritaire, au niveau de la volonté de l'administration de légitimer sa répression des migrants. La forte dépendance des médias à l'administration en font le vecteur pour transmettre le discours dominant. Cette situation est expliquée par le fait que certains supports médiatiques reflètent la vision officielle des autorités marocaines pour justifier certaines interventions à l'égard des subsahariens, soit dans les centres urbains ou encore dans les zones frontalières. On assiste aussi un manque d'information qualitative et quantitative fournie sur les subsahariens par la majorité de ces supports. Cette « logique » de certains médias a tendance à s'accroître en l'absence d'un débat public qui pourra tirer un signal d'alarme contre tout type de discrimination contre les subsahariens.

3- Les « discours » sur la migration

Les images, les récits, les mots et les concepts utilisés dans le discours sur l'immigration et sur les phénomènes qui lui sont liés, sont employés dans le langage courant. Les catégories avec lesquelles se construit la « réalité » peuvent conduire à la légitimation de certaines pratiques, et finissent par faire partie de la réalité.

Depuis son apparition dans le discours public, la question migratoire a fait l'objet de politiques sectorielles qui ont reçu une attention particulière et qui ont construit le vocabulaire utilisé quotidiennement.

Ces politiques se focalisent sur des pratiques de contrôle, et la logique qui les a accompagnées, supportées et légitimées, ont mené à la génération d'un certain nombre de catégories, d'images, d'arguments qui reflètent les impératifs du « gouvernement humanitaire » (Agier M. 2008).

Ces institutions préposées au contrôle de l'immigration ont leurs priorités, définitions et objets. Les médias se font le relais de ce discours et de ces priorités qui finissent par investir le vocabulaire de la vie quotidienne.

Le premier mot, apparu dans le discours public au Maroc, a été « subsaharien ». Au début, il est utilisé pour définir les quelques milliers de migrants provenant d'Afrique et vivant au Maroc illégalement, dans les régions frontalières des enclaves espagnoles de Ceuta et Melilla². L'opinion publique « découvre » que ces migrants vivent, non seulement, à proximité des enclaves espagnoles, mais aussi dans les plus importantes villes du Maroc. La non-appartenance et le manque de droit ont été instantanément la caractéristique distinctive de cette catégorie. La construction médiatique du subsaharien, introduite par les médias marocains dans les circuits de la communication quotidienne, indique une Afrique à laquelle le Maroc n'appartient pas. Le mot est devenu un substantif indiquant une catégorie d'individus ayant certaines caractéristiques, se comportant d'une certaine manière, etc.

La plus importante source de production de sens et de formes linguistiques qui nous permettent de comprendre la migration est produite par les politiques de contrôle qui ont dénommé, décrit et fourni les lieux de visibilité du phénomène. Quand les migrants ont fait l'objet d'un traitement institutionnel ou des procédures bureaucratiques, dans un moment donné, ie : le 29 septembre 2005 : dans certains lieux « autour de Ceuta », sur certaines thématiques « tentatives massives de franchissement des grillages de la frontière ». Ainsi se développe le référentiel du sens, oral et iconographique qui constitue le socle à notre disposition.

Dans les discours sur la stigmatisation des migrations, celui qui fait figurer le migrant comme un problème, comme un ennemi, devient l'élément essentiel.

Si on regarde la télévision, si on lit la presse ou que l'on écoute la radio, on remarque, au Maroc, que sur les questions concernant la migration, l'obsession de la clandestinité occupe tout l'espace médiatique. Dans les médias, il est souvent question de passages clandestins vers l'Europe, de débarquements aux Canaries, d'arrestations à Ceuta ou Melilla.

Cette façon de procéder, et les représentations qui lui sont liées ont leur origine dans l'après-Schengen. C'est en Europe que s'est développée cette vision et, désormais, elle est

² En octobre 2005 Ceuta et Melilla, deux enclaves espagnoles sur la côte méditerranéenne du Maroc, sont le théâtre de tentative de franchir la frontière d'un groupe d'immigrants originaires d'Afrique de l'Ouest

devenue la façon la plus commune par laquelle l'opinion marocaine (journaux et médias, discours dans les cafés et de la rue etc...) traite le phénomène de la migration.

On identifie au Maroc deux dimensions dans lesquelles les pratiques institutionnelles et les langages fabriquent des agglomérats reconnaissables. Le traitement et le contrôle de la migration ont toujours eu une **dimension externe** (Les opérations de contrôle et de patrouille des frontières), et une **dimension interne** (les évacuations, les perquisitions, les rafles au niveau des zones urbaines).

Partons de la première dimension du traitement de l'immigration, celle des opérations de contrôle et des patrouilles des frontières, des tentatives d'assaut des grillages de Ceuta et Melilla, des expulsions, des « pateras ». Cette dimension a produit le premier grand cadre du discours sur l'immigration : celui de l'invasion. Le principal acteur est le « clandestin subsaharien », que ce soit un étudiant, un demandeur d'asile, un réfugié, un travailleur, le mot décrit inévitablement sa condition. Nous retrouvons dans ce mot toutes les préoccupations du dispositif institutionnel, qui se propose de contrôler les mouvements migratoires. Incontestablement, il est plus simple de ne pas considérer les conditions individuelles de chaque immigré, leur histoire. Le « clandestin subsaharien », est par sa nature et par sa dénomination, irrémédiablement illégal et même criminel.

Il y a une sorte de continuum entre la guerre au terrorisme, aux mafias de la traite et la guerre aux migrants. Le « clandestin subsaharien » n'est désormais, plus seulement, une catégorie administrative, mais une catégorie sociale qui se caractérise par une grande propension à la déviance. Par ailleurs, comme souligne Sayad, « la pensée de l'Etat », et notre façon économique, sociale, culturelle voit dans le migrant « un intrus » qui trouble l'ordre national. La « double peine » du migrant est, donc, dans la criminalité ontologique, une présence qui constitue une infraction latente. Une fois l'infraction commise et condamnée par la loi, l'effet produit est de mettre en évidence cette « criminalité ».

La deuxième dimension de traitement de l'immigration est la dimension interne. Cette attention médiatique se caractérise par une forte criminalisation et finit par légitimer, à travers la construction d'une « urgence », une législation discriminatoire envers les étrangers (SIDA, mendicité, prostitution, atteinte à la sécurité des personnes etc...).

Les médias se contentent de montrer et renoncent à expliquer les conflits dans les quartiers et les opérations de police. C'est à travers cette représentation des médias que le champ sémantique de l'immigration se structure. Ce discours nous rapporte avant tout la déviance combinée à l'illégalité et à la marginalité sociale. Les thèmes de la dégradation, de la marginalité, de la déviance, de l'irrégularité assument une « naturalité » qui s'associe systématiquement à la migration. Les solutions politiques pour résoudre les problèmes de la dégradation ne peuvent donc pas être celles d'actions de récupération urbaines ou d'intégrations sociale, mais plutôt celle d'éliminer et effacer les problèmes.

Le traitement médiatique sur la dégradation urbaine et sur les problèmes de sécurité sont plus complexes que les informations concernant les assauts ou les chroniques du contrôle policier des frontières. A la différence de la dimension « externe » du traitement de l'immigration, celle « interne » se caractérise par une soudure parfaitement réussie entre le langage du peuple et le point de vue du pouvoir. Les rafles de la police, les opérations de contrôle du territoire, les perquisitions et les identifications ont laissé des références linguistiques, et les médias qui les racontent se basent généralement sur le procès-verbal de la police en reproduisant le contenu, les catégories, les formes, les fonctions et le sens.

Les deux dimensions du traitement de l'immigration que l'on vient de voir combinent souffrance et stigmatisation et s'inscrivent dans une conception strictement policière et

souvent criminalisant, des mouvements migratoires. Le regard est centré sur « le transit des clandestins vers l'Europe », en dépit de la multiplicité des formes et dynamiques de mobilité entre Maghreb, Afrique et Europe.

Au-delà du compte rendu sur les deux dimensions du traitement de l'immigration (pratiques de contrôlé et d'exclusion), on arrive finalement à rendre visibles des images et des catégories qui transforment une partie de la réalité en un seul bloc simpliste et unitaire, et qui aboutissent à la légitimation de stéréotypes et de tautologies³.

³ Pour une analyse sociologique du lien tautologique entre la dynamique sécuritaire de la cohésion sociale et l'alarme pour l'insécurité, voir A. Dal Lago (1999). Selon cet auteur la désignation de l'immigré comme ennemi donne une force extraordinaire à la recomposition sociale néo-libérale.

Dimension externe

Les opérations de contrôle et de patrouille des frontières



- « Forcer le passage vers les enclaves de Sebta et Melilla »
- « Les incursions des migrants »
- « Le grillage de la mort »
- « Le passage de force des barrières »
- « Nouvelle victimes s'entassent au large »
- « La frontière de la honte »
- « Une foule de candidat à l'immigration »
- « L'armée marocaine abandonné les subsahariens candidats à l'immigration clandestin »
- « Aucun migrant parmi les centaines de clandestins qui séjournent illégalement sur le territoire marocain n'a été lâché dans le désert ou abandonné à son sort aux frontières sud du royaume »
- « la mafia internationale est impliquée jusqu'à la moelle dans l'envahissement du Maroc par des milliers de migrants clandestins »
- « la présence des migrants Africains est devenu source d'un danger sécuritaire, dans le cadre de l'existence de réseaux de crime organisé, d'escroquerie à la manière Africaine »
- « les bagarres entre migrants prennent la forme de lutte entre bandes professionnelles qui utilisent les armes blanches dans les confrontations entre elles »
- « Ils ont commencé à les entraîner à l'utilisation des armes légères et aux techniques de la guerre des rues conformément a une stratégie adoptée par Al Qaïda en Afghanistan et mise en œuvre par ses membres actuellement en Iraq et en Somalie »

Dimension interne

Les évacuations, les perquisitions, les rafles au niveau des zones urbaines



- « Maroc. Terre des déchets humains de l'Afrique Subsaharienne »
- « La révolte des réfugiés »
- « Leurs capacités à susciter de la pitié »
- « Le risque de prolifération du Sida que comporte l'arrivée des subsahariens »
- « les migrants subsahariens, proviennent de pays qui connaissent des pandémies de SIDA et de la tuberculose ».
- « Ils vivent de mendicité prostitution,
- « Ils occupation des lieux publics, ils atteinte aux biens et à la sécurité des personnes »,
- « Ils sont responsable des maladies sexuellement transmissibles »
- « Les criquets noirs »
- « Les raffles de la police »
- « les migrants clandestins pour les transformer en -bombes humaines- par les terroristes »
- « les -escadrons- de subsahariens se sont transformés en mendiants dans la plupart des grandes villes Marocaines »
- « Certains parmi eux préfèrent s'adonner aux crimes, comme le vol et l'escroquerie et la falsification de la monnaie »
- « Les autorités, ont découvert que des migrants travaillent pour des personnes dans le prosélytisme a travers la distribution de tracts appelant a épouser la religion chrétienne ».
- « Certains Africains, sont utilisés comme des pions par de grands barons de la drogue, et sont chargés de la distribution des drogues dans les quartiers périphériques »